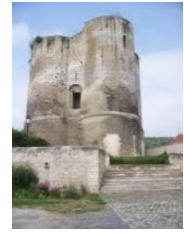


Procès-verbal du Conseil municipal vendredi 17 avril 2026



Date de la convocation : lundi 13 avril 2026

Date d'affichage : lundi 13 avril 2026

Le Conseil municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie, en séance publique

Présents : Philippe LEFÈVRE, Geneviève ORIEULX DE LA PORTE, Cédric BEAUFORT, Françoise MOUCHET, Didier PONCELET, Sophie LAMARRE, Florian GARNIER, Caroline NEVEUX, Jordan SÉKULIC, Sandra BEAUDELLOT, François BÉRENGER, Delphine HUGONNET, Bernard BRIEN, Michelle APPERT, Aurélie TOUZET

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 15

Ordre du jour

- Indemnités des élus
- Mise en place des commissions
- Questions diverses

18h30, Monsieur le Maire, Philippe LEFÈVRE ouvre la séance.

Le quorum étant atteint, le Conseil peut délibérer.

Monsieur le Maire propose de nommer Madame Geneviève ORIEULX DE LA PORTE secrétaire de séance (article L.2121-15 du CGCT).

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil si des observations sont à formuler sur le compte-rendu de la réunion précédente.

Pas de remarque primordiale. Aurélie TOUZET note juste que ce document est un procès-verbal et non un compte-rendu et qu'il doit être publié qu'une fois approuvé.

Monsieur le Maire présente l'ordre du jour.

• **Indemnités des élus**

Monsieur le Maire rappelle que les indemnités sont calculées en fonction de l'IBT (Indice Brut Terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique).

Le maire a droit à une indemnité maximale de 55,70 % de cet indice.

Les adjoints ont droit à une indemnité maximale de 21,38% de cet indice.

Monsieur le Maire propose 40% pour son indemnité et 17% pour chacun des adjoints.

Aurélie Touzet estime que l'augmentation des indemnités est justifiée cependant elle rappelle que, depuis le début du mandat, il est régulièrement indiqué que les finances de la commune sont en difficulté. Elle souligne qu'en conséquence, une augmentation des indemnités ne lui paraît pas cohérente si la situation financière est effectivement dégradée.

Madame Sophie Lamarre répond que les finances de la commune ne sont pas dans le rouge. Elle précise être en cours de préparation du budget et indique que l'augmentation des indemnités est possible sans déséquilibrer les finances communales ni impacter les autres postes budgétaires.

* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Mise en place des commissions**

- **Appel d'offres**

3 titulaires : Sophie LAMARRE, Françoise MOUCHET, Michelle APPERT
3 suppléants : François BÉRENGER, Jordan SÉKULIC, Didier PONCELET

- **Liste électorale**

5 titulaires : Françoise MOUCHET, Sophie LAMARRE, Caroline NEVEUX,
Bernard BRIEN, Michelle APPERT

- **Travaux, voirie, urbanisme, entretien, aménagement et fleurissement**

Florian GARNIER, Cédric BEAUFORT, Jordan SÉKULIC

- **Ecoles, enfance, jeunesse, sports, rythmes scolaires, cantine, accueil de loisirs sans hébergement**

Florian GARNIER, Cédric BEAUFORT, Sandra BEAUDELLOT, Françoise MOUCHET, Delphine HUGONNET

- **Vie associative et culturelle, informations, Echo de la tour, site internet, bibliothèque**

Geneviève ORIEULX DE LA PORTE, Françoise MOUCHET, Caroline NEVEUX,
Sandra BEAUDELLOT, Delphine HUGONNET, Bernard BRIEN, Michelle APPERT

- **Biens communaux**

Geneviève ORIEULX DE LA PORTE, Didier PONCELET, Cédric BEAUFORT

- **Finances, budget, commerces, santé, développement économique**

Cédric BEAUFORT, Sophie LAMARRE, Florian GARNIER, François BÉRENGER, Bernard BRIEN

- **Impôts directs et indirects**

6 titulaires : Didier PONCELET, Sophie LAMARRE, Florian GARNIER, Caroline NEVEUX, Bernard BRIEN, Michelle APPERT

2 extérieurs : Bernard DE RÉ, Serge TESTARD

4 suppléants : Jordan SÉKULIC, François BÉRENGER, Delphine HUGONNET,
Sandra BEAUDELLOT

- **Commission sociale**

Sandra BEAUDELLOT, Delphine HUGONNET, Bernard BRIEN

* le Conseil municipal approuve à l'unanimité

- **Questions diverses**

- **Sandra BEAUDELLOT**

- travaux à réaliser dans la salle de la Vigne sainte Catherine
 - robinet fuyard dans la cuisine
 - rajouter une prise électrique à côté du plan de travail
 - l'éclairage au-dessus de l'évier clignote
- les locataires au niveau du 27 rue Mahieux demande la pose d'une glace car la sortie de leur maison est dangereuse.

- **Aurélié TOUZET**

Le chemin communal le long de chez elle doit être entretenu d'un bout à l'autre et non en partie.

- **Bernard BRIEN**

Communication des dates pour le vote du CFU et du budget primitif.

Une commission des finances aura lieu avant le vote du budget primitif pendant le conseil municipal du mercredi 29 avril à 18h30.

Le CFU doit être voté au plus tard le 30 juin 2026. Il reste un décalage à éclaircir entre les finances publiques et le document municipal pour qu'il soit voté.

- **Informations diverses**

- **Heures d'ouverture de la mairie**

Véronique DE ABREU, secrétaire de mairie propose de nouveaux horaires pour la réception du public. A savoir :

- Lundi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Mardi de 13h à 17h
- Mercredi de 8h à 12h et de 13h à 17h
- Jeudi de 8h à 12h
- Vendredi de 8h à 12h

Comme Aurélie TOUZET attire notre attention sur l'utilité d'une ouverture au public un jour par semaine jusqu'à 19h30, le conseil propose de garder les anciens horaires pour apprécier sa remarque.

Les horaires actuels seront gardés pendant un temps pour que nous puissions avoir notre propre expérience. A savoir :

- Lundi de 10h à 12h30 et de 13h30 à 19h30
- Mercredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h
- Vendredi de 8h30 à 12h30

- **Permanence des élus**

Cette permanence sera instaurée le samedi de 9h à 12h à partir du samedi ...

- **Nouvelle identité visuelle d'Ambleny**

Geneviève ORIEULX DE LA PORTE propose un nouveau logo pour Ambleny qui marque notre appartenance à la Communauté de communes de Retz en Valois. La responsable du service de la communication de la CCRV est très satisfaite de notre démarche et accepte que nous utilisions leur charte graphique à l'exception de la reprise d'une partie de leur logo puisque nous sommes deux entités juridiquement différentes.

Les nouveaux logos présentés ont été acceptés. Ils sont déclinés en deux formats en fonction de leur future utilisation (document et réseaux sociaux).



La séance est levée à 19h20.